

## **BELGIQUE - COMMUNAUTE FRANCAISE**

### **Développement et intensification des dispositifs d'appui à l'exportation culturelle**

Nouvelles formes de collaboration entre services culturels et économiques

#### **Contexte**

Depuis 2006, le CGRI-DRI (Commissariat général aux relations internationales-Direction générale des Relations Internationales) a développé les dispositifs d'appui à l'exportation de biens et de services culturels dans les domaines de l'audiovisuel et du multimédia, des arts de la scène (danse-théâtre), des arts visuels et du design, de l'industrie culturelle musicale, de l'édition.

#### **Fonctionnement et bénéfices**

Les programmes d'aides pour les cinq secteurs culturels cités ci-dessus consistent essentiellement à soutenir la mobilité des artistes de Wallonie et de Bruxelles à l'étranger, des missions de prospection économique de marchés étrangers, l'accueil d'acheteurs étrangers, d'octroyer des bourses de perfectionnement ou de résidence et l'envoi ou l'accueil de participants à des colloques internationaux.

Deux programmes permettent également de soutenir l'accueil de spectacles internationaux dans les Festivals et Centres culturels en Wallonie et à Bruxelles.

Il existe également des procédures d'information mutuelle entre les services culturels et économiques (pour la Wallonie, l'AWEX (agence wallonne à l'exportation) et, pour Bruxelles-Capitale, Bruxelles-Export (agence bruxelloise à l'exportation) et des actions conjointes et concertées entre les administrations culturelles et économiques (foires, manifestations, etc.).

De façon générale, les aides peuvent être octroyées à toute personne physique, société ou association sans but lucratif de droit belge ayant son domicile ou son siège social et effectif en Wallonie ou à Bruxelles et être reconnue par le Ministère de la Communauté française. Pour les aides économiques, les petites et très petites entreprises sont des cibles privilégiées (moins de 250 ou moins de 20 personnes).

#### **Effets sur la mobilité des professionnels nationaux et étrangers**

Une augmentation des budgets consacrés au développement des relations internationales dans le secteur culturel a permis d'accroître le soutien aux opérateurs. En ce qui concerne le théâtre, la danse et la musique : tournées à l'étranger : de 2005 à 2007, progression entre 21% et 60 % selon le secteur ; accueil de programmeurs : de 2005 à 2007, progression entre 79% et 1000 % (ce dernier % comprend l'accueil des professionnels internationaux invités à la plate-forme biannuelle Objectifs Danse) selon le secteur; missions de prospection : de 2005 à 2007, progression entre 16 et 249% selon le secteur !

#### **Sources**

CGRI-DRI, *Rapport d'activité 2007*, 168 pp., sp. 113 et ss ; CGRI-DRI, *Wallonie-Bruxelles et les entreprises culturelles*, 2006, 28 pp. ; entretiens avec Anne Lenoir, Véronique Doyen, Alain Verhaegen, Isabelle Fontaine et Patrick Printz.

#### **Auteur**

Suzanne Capiou